

# GÉRER LES SITUATION DE HARCÈLEMENT EN ENTREPRISE

1 jour  
7 heures

*Objectif professionnel : cette formation développe l'aptitude des participants à identifier, prévenir et gérer les différentes formes de harcèlement au travail. Elle leur donne des outils pour mettre en place une politique de prévention, repérer les signaux d'alerte, réagir face à une situation déclarée et accompagner les victimes comme les équipes.*

## Objectifs pédagogiques :

| Repérer les agissements interdits | Mettre en place une politique de prévention | Réagir à un cas de harcèlement |
|-----------------------------------|---|--------------------------------|
|-----------------------------------|---|--------------------------------|

Prérequis : aucun

### 1. Repérer les agissements interdits

*Identifier le cadre légal, les responsabilités et les sanctions*

*Caractériser les différents agissements : harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissement sexiste et agression sexuelle*

*Reconnaitre les nouvelles formes :*

*cyberharcèlement, micro-agressions...*

*Repérer les situations et les comportements à risques*

*Mesurer les impacts pour la victime, le collectif et l'entreprise*

**Modalités pédagogiques : exposé, échanges de pratique, étude de cas concrets tirés de la jurisprudence, quiz**

### 2. Mettre en place une politique de prévention

*Distinguer les rôles et interactions des différents acteurs : employeur, référents, CSE...*

*Intégrer la prévention dans le DUERP, le règlement intérieur et les procédures internes*

*Elaborer des outils : charte de comportement, procédure de signalement, canal de confiance*

*Agir sur l'organisation interne : environnement de travail, pratiques managériales, charge de travail*

*Déployer des actions de sensibilisation : mangers, salariés, nouveaux embauchés*

**Modalités pédagogiques : benchmark de bonnes pratiques, atelier de co-construction d'une procédure type**

Evaluation des compétences en début et en fin de formation. Mesure de satisfaction en fin de session.

Mesure de satisfaction du donneur d'ordre à  $\pm$  8 jours, évaluation par « Avis Vérifiés » à  $\pm$  1 mois, mesure de satisfaction et d'impact à  $\pm$  3 mois. Possibilité de questionnement complémentaire par mail pendant 30 jours.

Référents  
HS/AS  
Elus CSE  
Managers  
Collaborateurs  
RH

Groupe de 1 à 8 participants

Profil des formateurs consultable sur [www.managir.com](http://www.managir.com)

### 3. Réagir à un cas de harcèlement

*Accueillir et accompagner la victime (posture, écoute active, orientation)*

*Conduire les entretiens avec témoins et l'auteur présumé dans le respect de la confidentialité et de la neutralité*

*Mettre en place une médiation*

*Enquêter, recueillir les faits et collecter les preuves*

*Eviter les erreurs courantes : partialité, non-respect des délais, mauvaise traçabilité*

*Protéger victime, témoins et lanceur d'alerte (obligation de sécurité, mesure conservatoire)*

*Gérer les droits et obligations : droit de retrait, devoir d'alerte, signalement externe*

*Décider et mettre en œuvre des mesures disciplinaires proportionnées*

**Modalités pédagogiques : jeux de rôles (simulations d'entretiens), mise en situation d'analyse de faits, définition collective d'un plan d'action**

Réf. 128-019  
Version 051025

**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS**  
**01 45 23 22 22 ou [ggury@managir.com](mailto:ggury@managir.com)**